

BTS Assurance

Le BTS Assurance est un diplôme d'État de Niveau 5, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Enregistré au RNCP en date du 11-12-2023, sous le numéro 38359. Informations sur les passerelles : [ici](#).



Objectifs de la formation

L'objectif du ce BTS est de former des professionnels capables d'intervenir à la fois dans la commercialisation de produits d'assurance et dans la gestion des contrats et des sinistres. Cette formation vise à développer une expertise globale permettant de conseiller efficacement particuliers et professionnels, d'analyser leurs besoins en protection et en épargne, et de proposer des solutions adaptées. À l'issue du parcours, les diplômés sont en mesure d'accompagner leurs clients tout au long de la relation assurantielle, de la souscription à l'indemnisation, tout en maîtrisant les différents enjeux.

Débouchés professionnels

- Vendeur(euse) en Assurance
- Assistant(e) Assureur
- Courtier d'Assurance
- Chargé(e) de Clientèle en Assurance
- Rédacteur(trice) de Contrats d'Assurance
- Chargé(e) d'indemnisation

Poursuite d'études

Le titulaire du BTS Assurance peut faire le choix d'une poursuite d'études avec un Bachelor Banque et Assurances.

Conditions d'accès

Cette formation est accessible et s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme du BAC, d'un titre de niveau 4 ou de tout équivalent.

Les admissions se font après validation des étapes suivantes :

- Etude du dossier d'inscription
- Entretien de motivation
- Test de positionnement
- Entretien final avec le directeur

ALTERNANCE

INITIAL

Durée de la formation

2 années de formation
1 350 heures sur le cycle

Rythme de la formation

2 jours en formation
3 jours en entreprise

Date de rentrée

Les rentrées se font, chaque année, sur le mois de septembre.

Accessibilité handicap

Nos établissements sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : Martin DEMORY - 06 21 94 54 51

Tarif de la formation

Si la formation est suivie en alternance, son coût est entièrement pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'entreprise.

Le coût de la formation en initial est de 3 800 € par année de formation. Nous avons également la possibilité de vous proposer la mise en place d'un échancier.

Les formateurs

Nos formateurs sont des professionnels et experts issus des secteurs qu'ils enseignent au sein de notre établissement.

Ils vous accompagnent dans l'acquisition des connaissances et compétences clés grâce à des cours concrets, enrichis par leurs propres expériences terrain.

Contact – Fréjus

07 77 46 60 08
2740 RD4
83 600 Fréjus

Contact – Cannes

07 88 47 59 81
68 Boulevard Carnot
06 400 Cannes

contact@esc-acaman.com
www.esc-acaman.com



Contenu de la formation & Programme

CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

Communiquer à l'oral et par écrit
S'informer, se documenter, développer son esprit de synthèse
Appréhender le contenu d'un message
Réaliser un écrit, améliorer ses capacités d'argumentation
Apprécier un message ou une situation

CULTURE PROFESSIONNELLE ET SUIVI DE CLIENT

Exploiter les informations pour analyser l'évolution du risque
Exploiter les informations pour analyser la valeur client
Arbitrer entre les solutions de souscription, de gestion des contrats, les mettre en oeuvre en appliquant les procédures
Rechercher et exploiter les informations nécessaires aux actes de gestion à réaliser
Gérer les encaissements et les non-paiements des cotisations
Extraire les données utiles d'un portefeuille
Exploiter les opportunités réglementaires, économiques ou commerciales

GESTION DES SINISTRES

Lire et comprendre un contrat
Réaliser les opérations liées aux prestations d'assurance santé et d'assurance vie en cas de décès Identifier les règles et procédures de gestion de sinistre applicables et les mettre en oeuvre Expliciter et justifier le règlement de sinistre ou le refus de garantie
Traiter les réclamations et objections
Assurer le suivi du sinistre et mesurer la satisfaction du client
Repérer toute situation inhabituelle du sinistre ou du dossier client

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET CONDUITE D'ENTRETIEN

Evaluer si la situation relève de son périmètre de responsabilité, et le cas échéant transférer vers le service compétent
Identifier les informations à intégrer, à partager et à exploiter dans le système d'information
Communiquer efficacement dans un contexte commercial
Découvrir les attentes et/ou le besoin de produits ou de services
Informé et orienter
Assurer le suivi de l'entretien d'accueil
Etablir et mettre en oeuvre un plan de prospection, un plan d'action commerciale
Sélectionner et/ou réaliser des outils de communication adaptés
Conduire un entretien commercial et en assurer le suivi
Appliquer la réglementation propre à la souscription
Rechercher et exploiter les informations économiques, juridiques, fiscales ou commerciales nécessaires à l'exercice du conseil

COMMUNICATION DIGITALE, UTILISATION DU SI ET DES OUTILS NUMÉRIQUES

Utiliser les outils numériques et systèmes d'informations de l'entreprise
Utiliser les outils collaboratifs numériques de l'entreprise
Appliquer la réglementation relative à la protection des données personnelles et à la vente à distance Appliquer les procédures numériques de l'entreprise
Mobiliser le canal ou le média de communication adapté
Communiquer par écrit sur média numérique

ACCUEIL EN SITUATION DE SINISTRE

Accueillir le déclarant à l'occasion d'un sinistre ou d'une demande de prestation
Comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine de la demande
Identifier les informations utiles au traitement d'un sinistre ou d'une demande de prestation
Vérifier la recevabilité de la déclaration ou de la demande
Énoncer et expliquer les éléments de la procédure
Préconiser les mesures conservatoires et les prendre le cas échéant
Expliquer les conditions de garantie, le règlement de sinistre ou le refus de garantie
Argumenter sur les différents types de prise en charge, de prestations

LANGUE VIVANTE 1 ANGLAIS

Evaluer la compréhension de la langue vivante étrangère écrite et orale
Evaluer l'expression écrite et orale dans la langue vivante étrangère

Attribution de la certification

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et savoirs associés cohérent au regard de la finalité du diplôme. Chaque unité correspond à 1 (ou 2) bloc(s) de compétences et à une épreuve. Dans le cas où l'unité recouvre 2 blocs de compétences, l'épreuve est alors composée de deux sous-épreuves.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.